

Projet de programme statistique 2012
Commission SERVICES PUBLICS et SERVICES AUX PUBLICS
23 novembre 2011

Délinquance et victimation, justice
Ministère de la justice et des libertés - SDESE
ONDRP

L'orientation principale de la SDESE au cours des années 2011-2012 consiste à **s'impliquer dans l'infrastructure technique des applications de gestion de la chaîne pénale** (Cassiopée, APPI et GIDE), qui traitent respectivement la procédures pénale, l'application des peines et les détenus. A terme, la SDSE pourrait instruire la question du rapprochement des différents fichiers de cet entrepôt à des fins statistiques, dans le cadre réglementaire fixé par la CNIL. Ce type de démarche a vocation à se généraliser à tous les domaines de la justice et constitue une orientation stratégique forte qui guidera les travaux de production statistique sur les années 2011-2012.

La SDSE participe à la prise en compte des objectifs statistiques dans la nouvelle application de gestion de la chaîne pénale dite Cassiopée qui est en cours de déploiement dans les juridictions, opération qui devrait s'achever en 2012. La SDSE investit surtout dans la mise en place d'un Système d'Information Décisionnel qui mobilise les données issues de Cassiopée comme de l'application de gestion APPI et de GIDE. L'objectif est de mieux répondre aux demandes sur le fonctionnement de la chaîne pénale ; ceci permettrait notamment de suivre régulièrement le stock des peines prononcées en attente d'exécution dans les juridictions, point très sensible pour le suivi de l'activité du ministère ; au-delà on pourrait mieux anticiper l'effectif de la population accueillie dans les établissements pénitentiaires, autre centre d'intérêt fort du ministère marqué actuellement par une surpopulation carcérale. Un tel projet donne lieu à une expérimentation en 2011 et ne pourra aboutir pleinement qu'à l'horizon 2012.

Cette orientation stratégique permettra à la SDSE de se recentrer sur :

- l'extraction et l'intégration des données en sortie des logiciels de gestion pour permettre d'accroître le périmètre des informations utilisables pour l'élaboration de statistiques, avec une maîtrise accrue des traitements sur les données ;
- le développement et la création d'instruments plus élaborés comme le panel des mineurs permettant de réaliser des analyses longitudinales et non simplement transversales.

L'analyse de l'évolution des phénomènes de délinquance s'appuie jusqu'à présent sur les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » et l'état 4001.

Les enquêtes de victimation seront poursuivies.

Enquête annuelle « Cadre de vie et sécurité » (Insee-ONDRP, avec la participation de la SDESE-Justice) : le questionnaire de l'enquête pourrait évoluer en anticipation du futur règlement sur l'enquête européenne de victimation prévue pour 2013. L'Insee et l'ONDRP participe à la Task force européenne « statistics on crime, victimisation and criminal justice » proposera aux pays membres des variables harmonisées. L'objectif est de maintenir la continuité des indicateurs existants et donc modifier aussi faiblement que possible les questions existantes. Il est également envisagé que l'enquête soit étendue à la Guadeloupe et à la Martinique comme cela a été le cas en 2011 pour la Réunion.

L'enquête de victimation à l'école a été menée en 2011 par le Ministère de l'éducation nationale. Dès 2011 et plus encore en 2012, des indicateurs statistiques sur les atteintes subies par les collégiens dans le cadre scolaire seront publiés.

Dans l'objectif d'une meilleure connaissance des justiciables et des phénomènes sociaux, l'enquête de la SDESE auprès des victimes de délits sera reconduite en 2012, particulièrement auprès des usagers d'associations d'aide aux victimes.

L'usage statistique des données produites par l'activité de police et de justice sera à nouveau développé.

La prise en compte notamment des contraventions de 4e et 5e classe et des déclarations de type « main courante » par l'ONDRP, pourrait permettre de prendre en compte de façon plus complète la délinquance enregistrée.

L'ONDRP a succédé en 2010 à l'OND, le champ de ses missions statistiques s'est élargi de la commission des infractions à la réponse pénale.

L'ONDRP insiste très vivement dans son programme sur sa demande de moyens supplémentaires permettant l'analyse de la réponse pénale. Son conseil d'orientation sera sollicité afin de déterminer les projets à traiter prioritairement en 2012, qui s'ajouteront au programme statistique sur la délinquance enregistrée et les enquêtes de victimation. Les premiers thèmes pour lesquels l'Observatoire souhaiterait disposer d'informations sur la réponse pénale sont ceux sur lesquels il travaille actuellement à partir de données de victimation ou de délinquance enregistrée : homicides volontaires et tentatives, violences de la part d'un conjoint ou d'un ex-conjoint, violences sexuelles, vols à main armée.

L'ONDRP regrette que les difficultés rencontrées dans le développement et la mise en service de « Cassiopée », tout comme celles qui concernent les bases de données opérationnelles de la police et la gendarmerie, font qu'en 2012, il ne disposera vraisemblablement pas de données plus détaillées sur la délinquance enregistrée que celles qui existent actuellement.

L'étude des phénomènes de délinquance sur les territoires sera développée par l'ONDRP. A partir de l'état 4001, l'outil d'enregistrement des crimes et délits non routiers constatés, l'observatoire souhaite développer des outils d'analyse des statistiques départementales sur les faits constatés, les faits élucidés et les personnes mises en cause.

L'ONDRP s'intéresse également aux Zones Urbaines Sensibles (ZUS), en exploitant notamment l'enquête « Cadre de vie et sécurité », qui comporte un échantillon complémentaire financé par l'Observatoire national des ZUS.

Santé

INPES, INSERM, IRDES

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé, DREES

La DREES poursuivra **la préparation de la prochaine enquête de santé européenne de 2014**, à la fois en négociant le règlement communautaire qui sera adopté fin 2012 en participant aux différents groupes de travail Eurostat et en travaillant avec l'IRDES à la refonte de son enquête *Santé et protection sociale* pour qu'elle puisse devenir le support qui permettra à la France de répondre à un rythme quinquennal à la demande européenne.

En 2011 et 2012 les données de **l'enquête Santé Protection Sociale (ESPS) de l'IRDES** seront appariées, en plus de l'appariement déjà existant avec les données de remboursement de l'assurance maladie, avec les données d'organismes complémentaires volontaires. Ce **projet « MONACO »** (Méthodes, Outils, Normes pour la mise en commun de données de l'Assurance Complémentaire et Obligatoire) devra permettre de chaîner dépense de soins, remboursement obligatoire et remboursements complémentaires pour obtenir au final des restes à charge après complémentaire, c'est-à-dire la dépense de soins réelle supportée par les ménages, qui reste aujourd'hui très incomplète.

Le projet MONACO, réalisé en partenariat par l'IRDES et l'IDS, associe les grands régimes de sécurité sociale, les représentants de l'état (DREES, DSS) et des organismes de couverture complémentaire.

Ce travail comporte la mise en place d'un échantillon représentatif France entière, parmi lesquels les ressortissants de la CMUC (6 à 7 % de la population) les personnes sans CMUC ni assurance complémentaire (5 à 6 %) et les bénéficiaires d'assurance santé complémentaire (88 % environ). Les trois sous échantillons seraient eux-mêmes représentatifs des sous populations.

Compte tenu de l'hétérogénéité du paysage (systèmes d'information dispersés des organismes de complémentaires, etc.) une phase de test mobilisant quelques organismes complémentaires est une première étape indispensable, réalisée de 2010 à 2012.

Autres enquêtes de la Drees :

La refonte du système **d'enquêtes de santé en milieu scolaire** se poursuit avec un nouveau plan de sondage lié au renouvellement du zonage de l'éducation prioritaire et des questionnaires rénovés. Un nouveau cycle d'enquêtes en milieu scolaire démarrera en 2012-2013, avec une enquête en grande section. Elle sera suivie d'une enquête en CM2 en 2014-2015 et d'une enquête en 3^{ème} en 2016-2017. Les enquêtes de chaque niveau scolaire seront désormais réalisées tous les 6 ans. Les enquêtes CM2 2007/08 et 3^{ème} 2008/9 seront exploitées dans la perspective de rédiger un dossier sur la santé des enfants pour l'édition 2011-2012 de l'ouvrage « L'état de santé de la population en France.

L'enquête annuelle auprès des trois types d'organismes offrant une assurance santé complémentaire (mutuelles, sociétés d'assurance et institution de prévoyance) sera lancée en mars 2012 et portera sur l'exercice 2011 des organismes. Cette enquête a pour objet de mieux connaître le cœur de l'offre de contrats de couverture santé individuels et collectifs des trois types d'organismes complémentaires.

Le nouveau panel national d'observation des conditions d'exercice et de pratique en médecine générale, mis en place par la Drees en partenariat avec les ORS et URPS de trois régions (Paca, Pays de la Loire, Bourgogne), donnera lieu à deux vagues d'enquête. La première, sur l'organisation du cabinet et l'emploi du temps des médecins ; la seconde, sur la prise en charge de la santé mentale. Les vagues de 2012 porteront sur la prise en charge de la dépendance et sur la coopération entre professions de santé.

L'enquête européenne biennale sur la santé, le vieillissement et la retraite SHARE (Survey on Health Ageing and Retirement in Europe) lancée en 2004, devrait être reconduite en 2012-2013. Deux phases de test seront conduites en 2012 (phase pilote, et pré-test) alors que la collecte principale sera menée en 2013.

Les enquêtes de l'INPES, et notamment les « baromètres santé » sont consacrées plus particulièrement aux pratiques de prévention et aux modes de vie en ce qu'ils ont un lien avec la santé, et non pas à mesurer l'état de santé. Une part importante du questionnaire concerne des sujets sensibles comme les addictions, la santé mentale, les comportements sexuels... Les enquêtes sont conçues dans l'objectif d'être complémentaires avec les autres grandes enquêtes de santé (éviter la redondance, rechercher la cohérence), et également de participer, grâce à la taille importante d'échantillon, à la production de données régionales, en lien avec les ORS.

Dans ce cadre, la collecte du Baromètre santé DOM 2012 est prévu au second semestre 2012, après une étude méthodologique au second semestre 2011. Il s'agit d'un dispositif nouveau, dans le cadre d'un projet d'extension du baromètre aux DOM lancé en 2009.

Huit enquêtes de l'INPES sont en cours d'analyse en 2011 :

- Le Baromètre santé 2010.
- Le Baromètre cancer 2010, réalisé en partenariat avec l'Inca dans le cadre de l'évaluation du Plan cancer. Son objectif est de sonder les opinions et les perceptions du public face aux cancers, de mesurer les attitudes à l'égard de différents facteurs de risque et, par son caractère récurrent, d'en suivre les évolutions par rapport à 2005, date de la précédente enquête.
- L'enquête KABP sida, connaissances, attitudes, croyances et comportements face au VIH sida, aux hépatites virales et aux IST dans la population générale adulte en France métropolitaine, a eu lieu début 2010, en partenariat avec l'ORS IDF, porteur historique de ce projet, et l'InVS.
- L'enquête Priminject 2011, première enquête nationale de ce type, l'enquête primo-injection de l'INPES vise, dans le contexte de l'épidémie du VHC, à décrire les populations qui s'engagent dans l'injection par voie intraveineuse aujourd'hui en France et à comprendre les contextes et les pratiques des premières injections parmi les jeunes de 16-25 ans.
- L'enquête santé et addictions en CHRS (OFDT et INPES) 2009. Dans la continuité des enquêtes initiées par l'INED et l'INSEE sur les sans domicile, l'enquête sur les personnes hébergées en centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) explore leurs éventuelles spécificités en termes de pratiques addictives et de comportements de santé.
- Le baromètre santé médecins 2008-2009
- L'enquête auprès des médecins du travail 2009, visant à aborder l'implication des médecins du travail dans le champ de la santé publique.
- L'enquête sur les addictions des jeunes Polynésiens 2009. Il s'agit d'une enquête en milieu scolaire qui permettrait de dresser un bilan épidémiologique et sociologique.

L'objectif du projet CONSTANCES (Consultants des centres d'examen de santé, CES) de l'INSERM est de mettre en œuvre une importante cohorte destinée à fournir des informations à visée de santé publique et de contribuer au développement de la recherche épidémiologique sur les déterminants professionnels et sociaux de la santé, le vieillissement, les maladies chroniques et l'environnement.

La durée du projet CONSTANCES n'est pas définie : la cohorte qui sera constituée a vocation à faire l'objet d'un suivi longitudinal sans limite de temps.

Le tirage au sort sera fait par la Cnav dans le Répertoire national inter-régimes des bénéficiaires de l'assurance maladie (RNIAM), apparié au Système National de Gestion des Carrières (SNGC). Un

questionnaire postal sera adressé chaque année, une invitation à venir au CES tous les cinq ans est prévue (« suivi actif ») ; les principaux événements socioprofessionnels seront régulièrement extraits des bases de données de la Cnav (Déclarations Annuelles des Données Sociales, Données Nominatives Trimestrielles, chômage, absences pour maladie, RMI, maternité). Les données de santé concerneront le statut vital et les causes de décès par l'accès au RNIPP et à la base de données du CépiDc-Inserm ; les principaux événements de santé seront extraits du Système national d'information inter régimes de l'assurance maladie (SNIIR-AM) : données de remboursement, Affections de longue durée (ALD), diagnostic principal et diagnostics associés, actes diagnostiques et thérapeutiques pour chacun des séjours hospitaliers (« suivi passif »). Une étude technique pour la construction d'une biobanque associée à la cohorte a été réalisée en 2010.

Une première réunion du Comité d'orientation stratégique a réuni des représentants de l'Inserm, de la CNAMTS, de la DGS et de l'Université de Versailles Saint Quentin en janvier 2011 ; il a notamment désigné les membres du Conseil scientifique qui a été mis en place en septembre 2011.

L'année 2011 sera essentiellement consacrée à l'inclusion dans les 17 Centres d'examen de santé (CES) participants et à la mise en œuvre du suivi passif.

Durant le premier trimestre 2012, un appel à projets de recherche nichés dans la cohorte sera lancé, à la suite d'un premier appel à déclaration d'intentions qui a permis de recevoir une quarantaine de propositions.

L'année 2012 sera essentiellement consacrée au début du recrutement et au démarrage des premiers projets de recherche. L'étude opérationnelle de la mise en place de la biobanque sera également une des activités importantes de l'année 2012.

La DREES et l'IRDES, au travers d'une convention pluriannuelle d'objectif (2011-2013) poursuivront leurs travaux sur les **distances d'accès aux soins** - hospitaliers et de ville - en temps et en kilomètres et développeront des approches complémentaires mêlant distances d'accès et densité de professionnels. Des analyses approfondies seront réalisées à partir de l'enquête Santé et protection sociale (ESPS) sur les déterminants de l'accès aux soins, tant du côté des patients que de celui de l'offre de soins, ou encore des caractéristiques du territoire. L'objectif est de mettre à disposition des ARS de véritables outils au service des politiques régionales de santé. L'évaluation des Schémas Régionaux d'Organisation des Soins (SROS) constitue la première démarche à laquelle ces travaux pourront contribuer au niveau régional dès 2012.

Établissements d'hébergement pour personnes âgées **Ministère du travail, de l'emploi et de la santé - DREES**

L'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées aura lieu en 2012 sur l'exercice 2011. Cette enquête (EHPA) recueille des informations sur l'activité des établissements médico-sociaux accueillant les personnes âgées, ainsi que sur le personnel qui y travaille et les personnes âgées qui y résident. Cette enquête a été lancée pour la première fois en 1985. Jusqu'en 1996, elle a été réalisée tous les deux ans et un exercice sur deux, elle comportait un volet décrivant la clientèle. Depuis 1996, elle est réalisée tous les quatre ans et comporte systématiquement un volet clientèle. La dernière enquête réalisée porte sur l'année 2007. Le questionnaire de la nouvelle enquête 2012 sera notamment adapté pour **prendre en compte le mieux possible les questions de coût et de tarification**, et **les nouvelles formes de services et d'accueil, notamment celles spécifiques à certains types de dépendance** (Alzheimer) : accueils de jour par exemple.

Minima sociaux **Ministère du travail, de l'emploi et de la santé - DREES**

Enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux : En 2003 et 2006, la DREES a réalisé deux enquêtes auprès des bénéficiaires de minima sociaux dont l'objectif était de mieux caractériser leur situation sociale, leurs revenus et conditions de vie, leur insertion sociale et enfin leurs trajectoires professionnelles. Une nouvelle interrogation aura lieu fin 2012 et portera notamment sur les conditions de vie, le niveau de vie et la consommation non arbitraire afin de traiter notamment des questions de reste à vivre.

La DREES est par ailleurs fortement engagée dans les évaluations de politiques publiques. En 2012, **les travaux d'études porteront sur l'évaluation du RSA** à partir d'une enquête de la DARES menées en 2011.

Éducation

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative - DEPP

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - SIES

L'effort de la DEPP de construction d'outils permettant de **suivre des parcours scolaires** sera poursuivi. Plusieurs dispositifs y participeront.

Le premier est le Répertoire National des Identifiants Élèves et étudiants (RNIE) qui sera amené à remplacer la Base Nationale des Identifiants Élèves (BNIE) qui est aujourd'hui opérationnelle sur le premier degré uniquement. La « pure » fonction d'immatriculation du RNIE sera réaffirmée, le dispositif étant à considérer avant tout comme un répertoire et non une base de données informatives. Le répertoire ne contiendra que les variables nécessaires à la délivrance d'un identifiant unique à chaque élève, que celui-ci perdra dès qu'il sera considéré comme sortant définitivement de la formation initiale.

Le second dispositif, dénommé FAERE (Fichiers Anonymisés pour les Études et la Recherche), est destiné à apparier des fichiers pour construire des parcours d'élèves au sein du système éducatif. Ces fichiers seront exploités à seule fin d'études statistiques. Pour cette raison, l'identifiant de l'élève sera doublement crypté par le dispositif FAERE de manière à disposer de données strictement anonymes. Il y a une forte attente vis-à-vis de ces données, qui permettront l'analyse fine notamment des processus d'orientation.

Le troisième dispositif, plus traditionnel dans le paysage DEPP, est le renouvellement des panels de suivi d'élèves, qui combinent sources de données d'origine administrative et enquêtes particulières auprès des élèves et de leurs familles. Un panel d'entrants à l'école élémentaire sera lancé à l'occasion de la rentrée 2011. Le précédent de ce type remonte à 1997.

Les enquêtes nouvelles de 2012 seront marquées par la forte présence des enquêtes internationales dans le domaine de l'éducation, et par les problématiques d'insertion des diplômés du supérieur.

- Enquête internationale PISA 2012 (Programme International de Suivi des Acquis des élèves)
Enquête destinée à fournir des indicateurs des compétences des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit, en culture mathématiques et en culture scientifique.

- Enquête européenne sur les compétences en langues étrangères
Enquête destinée à fournir un indicateur des compétences en langues étrangères des jeunes européens en fin de scolarité obligatoire (expérimentation).

- Enquête internationale PIRLS (Progress In Reading Literacy Survey)
Enquête destinée à fournir un indicateur des compétences en compréhension de l'écrit des élèves en 4^{ème} année d'enseignement obligatoire (expérimentation).

- Insertion professionnelle des diplômés du supérieur

L'insertion professionnelle des diplômés du supérieur faisant désormais partie des missions des établissements d'enseignement supérieur, des travaux de mesure et d'analyse de cette insertion professionnelle ont été menés en 2010. L'enquête, opération pilote pour 2010, a vocation à devenir annuelle. Les années 2011 et 2012 seront des années de consolidation, voire d'extension du dispositif, qui porte actuellement sur les diplômés d'un DUT, d'une licence professionnelle ou d'un master au sein d'une université.

De manière générale, les services s'efforcent de **limiter les enquêtes auprès des établissements en utilisant les informations contenues dans les systèmes d'information**. Les services statistiques des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche interviennent depuis de nombreuses années lors de la conception de ces systèmes afin qu'ils intègrent bien la dimension « pilotage global » des unités (de l'établissement à l'administration centrale), autrement dit qu'ils permettent d'établir des statistiques et des indicateurs pertinents et ne se limitent pas à la gestion purement administrative de cas individuels.

SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant)

Initié avec quatre universités en 1995, le dispositif SISE-inscriptions couvre désormais la quasi-totalité des établissements de l'enseignement supérieur. La progression est lente parce qu'elle passe par des négociations bilatérales nécessairement longues et que l'entrée dans le système SISE se fait sur la base du volontariat. SISE-diplôme, qui suppose que les données de SISE-inscriptions soient

disponibles pour l'établissement l'année précédente, voit son champ de couverture s'étendre à la suite. Conformément aux orientations de moyen terme, le système de remontées individuelles sur les étudiants continuera d'être proposé aux quelques écoles d'ingénieurs et aux écoles de management non encore adhérentes à SISE.

Admission Post-Bac

Le dispositif « Admission Post-Bac » permet aux jeunes qui souhaitent s'inscrire dans l'enseignement supérieur (essentiellement des élèves de terminales) de déclarer et classer leurs souhaits, aux établissements d'établir un ordre de classement des différents dossiers qui leur sont parvenus, d'affecter, en fonction des vœux des candidats et du classement des établissements, les candidats sur des formations. Les données recueillies par ce dispositif offrent un fort potentiel en termes d'exploitation statistique, qu'il s'agisse d'éclairer les choix d'orientation souhaités par les candidats et les taux de demande des filières sélectives. Elles permettent ensuite une fois que les données concernant les inscriptions administratives sont disponibles de vérifier l'adéquation avec l'orientation souhaitée. L'exploitation des données « Admission Post-Bac » au niveau national par le SIES, a commencé en 2010. La participation du service se poursuivra sur la campagne 2011 d'APB.

Un autre sujet, d'intérêt commun au Service Statistique Public, est la **géolocalisation**. Il s'agit de coder très précisément les adresses aussi bien des élèves que des établissements de manière notamment à produire des indicateurs territoriaux.

Qu'il s'agisse de fichiers individuels d'élèves ou d'établissements, la DEPP détient des informations localisables pour lesquelles les besoins d'informations se font de plus en plus pressants.

La DEPP et l'INSEE ont réalisé en 2009 un processus de géolocalisation des élèves de sixième afin de répondre aux besoins de calculs d'indicateurs par ZUS (retard scolaire à l'entrée en sixième) au lieu de résidence des élèves et non plus seulement au lieu de scolarisation. Des travaux sont actuellement en cours pour améliorer la qualité du codage, en particulier dans les zones rurales. La géolocalisation a été généralisée à l'ensemble des élèves du secondaire de l'année scolaire 2009-2010. Un fichier devrait être disponible à la fin du 1^{er} trimestre 2011.

La DEPP s'est également engagée dans un projet de géolocalisation de tous les établissements de formation, de façon à disposer des coordonnées des établissements, assorties d'un indicateur de qualité de la géolocalisation effectuée. Cette géolocalisation se fait dans le cadre d'une convention avec l'Institut géographique national (IGN). Deux échanges sont prévus annuellement : la DEPP envoie les données des établissements, l'IGN les enrichit en retour des informations de géolocalisation.

Les travaux d'évaluation, des compétences des élèves ou des expérimentations d'enseignement conservent leur large place dans les travaux de la DEPP. En outre, des investissements importants sont consentis sur les systèmes d'information du MESR, permettant de simplifier, à horizon 2011 ou 2012, la mobilisation et le traitement de données utiles aux processus de contractualisation avec les établissements d'enseignement supérieur.

Retraites CNAV

Les projets statistiques rentrent dans le cadre des Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG) passées entre l'État et la CNAV. Une rubrique spécifique détaille les aspects statistiques dont l'objectif est d'« éclairer et favoriser la prise de décision du Conseil d'administration de la CNAV et de la puissance publique grâce aux outils de suivi, aux modèles statistiques et actuariels mis à disposition par l'Assurance retraite et grâce aux études et recherches ». Dans cet axe s'inscrit l'amélioration de la capacité d'expertise de la CNAV afin d'assurer le suivi et l'impact des réformes et de préparer les rendez-vous désormais réguliers sur le sujet des retraites.

La réforme sur les retraites de 2010 génèrera des besoins nouveaux en suivis et en évaluations : le système d'information statistique de la CNAV sera adapté à cet effet (recul des bornes d'âges, pénibilité, etc.).

Amélioration des outils de simulations et du modèle de projection « Prisme »

PRISME est utilisé depuis 2005 dans le cadre des projections de long terme pour les travaux du COR. Il est également mobilisé pour les projections de court terme et les simulations en projection, en particulier pour la préparation de la réforme 2010.

Si des travaux ont déjà été menés : actualisation et enrichissement des données de la base de la projection, l'amélioration de certains modules (module de départs à la retraite, module de transitions au cours de la carrière), en revanche, la modélisation de certains dispositifs non pris en compte jusqu'à présent tels que le minimum vieillesse, le cumul emploi-retraite, etc.) sera réalisée.

Le comportement de départ en retraite

Après l'analyse détaillée de l'enquête sur les choix de départ réalisée en 2010 en collaboration avec le Conseil d'Orientation des Retraites, la DREES et la Direction de la sécurité sociale, ce thème continuera de faire l'objet d'études et d'évaluation. Les dispositifs de cumul emploi-retraite et de surcote continueront de faire l'objet d'évaluations des effets générés par les modifications apportées ces dernières années (libéralisation du cumul emploi-retraite, hausse du taux de majoration pour la surcote, etc.).

Pour rappel, du côté de l'Insee, le module complémentaire européen attaché à l'enquête Emploi 2012 portera sur le passage de l'emploi à la retraite.